

ESPINASSE



Un lavoir restauré à Espinasse.... Mais où se trouve-t-il ?

Bulletin d'informations 2023

Informations générales...

MAIRIE

04.73.85.72.60
mairie-espinasse.63@wanadoo.fr
www.espinasse63.com

Ouverture au public

Mardi, Jeudi, Vendredi
de 08 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 16 h 30
Mercredi
de 14 h 00 à 16 h 30

Maire : Michel BANCAREL
Tél : 06.07.03.63.09

1^{er} adjointe : Patricia ROSSIGNOL
Tél : 06.27.78.81.79

2^{ème} adjoint : Yves GIDEL
Tél : 07.88.07.00.13

Permanences du Maire ou des adjoints sur rendez-vous

Mardi, mercredi, vendredi
de 10 h 00 à 12 h 00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

06.79.80.35.82

Ouverture au public

Lundi, Mardi, Vendredi, Samedi
de 08 h 15 à 12 h 00

ECOLE COMMUNALE

04.73.85.87.56

Horaires de classe

Lundi, Mardi, jeudi, vendredi
de 09 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 30

**Communauté de Communes
Pays de Saint-Eloy**
04.73.52.72.72

**Déchetterie
Saint-Gervais d'Auvergne**
04.73.85.89.49

Numéros d'urgence

Pompiers : 18 - Gendarmerie - 17 - Samu : 15

Etat civil en 2023...

Naissance

GARDON Louka, né le 14 septembre 2023
fils de GARDON Bastien et AUBRY Solène
La Villefranche

Mariage

AUBRY Cécilie et JAMES Rémi
Le 25 août 2023
Le Bourg



Décès et Inhumations

MASSON Epouse BARRON Yvette,
Manzat, décédée le 05 avril 2023

ROBERT Veuve VIALETTE Ginette,
St-Gervais d'Auvergne, décédée le 30 avril 2023

COLLINET Veuve MASSON Ginette,
Charensat, décédée le 10 mai 2023

LECUYER Veuve CARTE Marinette,
St-Gervais d'Auvergne, décédée le 19 septembre 2023

BOUCHAUD Gilles,
Clermont-Ferrand, décédé le 12 novembre 2023

Le mot du Maire...

Cette année, nous avons tous vu notre pouvoir d'achat soumis à rude épreuve par les hausses de produits alimentaires, mais aussi celles de l'énergie.

Du fait de notre éloignement de tous les services, nous avons été directement impactés par l'augmentation déraisonnable du prix des carburants.

Il en va de même pour notre Commune qui a bien du mal à maintenir son patrimoine et a dû revoir à la baisse les programmes d'investissement et d'entretien.

Notre employé communal, monsieur COMBEMOREL Dominique, en poste depuis 35 ans est parti à la retraite au 1er juillet 2023. Il a été remplacé par monsieur BECERRO Laurent qui a été muté dans la Commune du Cendre au 1er novembre 2023, puis par monsieur GRENOUILLAT Matthieu de Saint-Maurice-près-Pionsat, à compter du 24 octobre 2023, retenu après examen des 28 candidatures reçues par la mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Dans le cadre des économies d'énergie, le Conseil Municipal a décidé de réduire la durée de l'éclairage public en instituant une coupure nocturne sur la plage horaire 22 h 00 - 6 h 00 permettant ainsi une économie d'environ 50 % de la facture EDF.

Par ailleurs, en matière de sécurité, afin de réduire la vitesse à la demande des riverains, deux radars pédagogiques installés à l'entrée du bourg ont été mis en service.

Dans le domaine des festivités, il faut également noter le dynamisme de nos associations (le comité des fêtes, l'amicale des chasseurs et le club de l'amitié) qui, cette année encore, ont œuvré pour maintenir un lien social dans notre Commune. Je ne peux que les encourager à continuer et surtout inviter les jeunes et moins jeunes qui le souhaitent à s'investir et amener leurs idées nouvelles pour optimiser les associations existantes, voire même en créer de nouvelles.

Afin d'évoquer les sujets qui vous tiennent à cœur et répondre à vos interrogations, la cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 28 janvier 2024 à la salle des fêtes à partir de 11 h 00.

Le Maire,
Michel BANCAREL

**Le Maire,
l'ensemble du Conseil Municipal
le Personnel communal
vous souhaite une très belle année 2024**

Budget 2023 et compte administratif 2023

Fonctionnement - Dépenses

Comptes	Libellés	Total budget	Historique
C011	Charges à caractère général	87 600,00 €	87 225,12 €
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	600,00 €	722,70 €
6061	Fournitures non stockables	21 500,00 €	18 475,00 €
60621	Combustibles	8 000,00 €	5 790,58 €
60622	Carburants	4 400,00 €	5 847,87 €
60623	Alimentation	8 500,00 €	9 202,12 €
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00 €	2 698,69 €
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00 €	4 074,21 €
60633	Fournitures de voirie	500,00 €	471,23 €
60636	Vêtements de travail	500,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	1 000,00 €	194,43 €
6067	Fournitures scolaires	1 000,00 €	723,75 €
6068	Autres matières et fournitures	500,00 €	67,22 €
613	Locations	3 600,00 €	3 679,52 €
61521	Entretien terrains	500,00 €	360,60 €
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00 €	2 359,10 €
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00 €	314,86 €
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00 €	5 516,74 €
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00 €	4 505,94 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 900,00 €	1 039,22 €
6156	Maintenance	1 500,00 €	1 456,30 €
6161	Multirisques	2 100,00 €	2 021,00 €
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00 €	1 457,80 €
618	Divers	700,00 €	631,00 €
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	100,00 €	64,00 €
623	Publicité, publicat°, relations publique	5 000,00 €	5 756,00 €
624	Transports biens, transports collectifs	1 500,00 €	1 184,00 €
625	Déplacements, missions et réceptions	500,00 €	278,18 €
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	3 200,00 €	2 556,55 €
627	Services bancaires et assimilés	100,00 €	100,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00 €	533,10 €
6287	Remboursements de frais	100,00 €	14,41 €
6288	Autres services extérieurs	1 800,00 €	2 052,00 €
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 000,00 €	3 077,00 €
C012	Charges de personnel et frais assimilés	116 900,00 €	113 326,67 €
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 300,00 €	1 219,21 €
6411	Personnel titulaire	65 000,00 €	60 095,94 €
6413	Personnel non titulaire	12 000,00 €	14 958,91 €
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	37 000,00 €	35 678,05 €
6470	Autres charges sociales	700,00 €	526,56 €
6480	Autres charges de personnel	900,00 €	848,00 €
C014	Atténuations de produits	1 500,00 €	0,00 €
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 500,00 €	0,00 €
C023	Virement à la section d'investissement	67 049,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	67 049,00 €	0,00 €
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 600,00 €	4 547,00 €
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 600,00 €	4 547,00 €

C65	Autres charges de gestion courante	44 920,00 €	33 660,62 €
6531	Indemnités	15 200,00 €	15 573,96 €
6533	Cotisations de retraite	800,00 €	654,12 €
6541	Créances admises en non-valeur	550,00 €	527,15 €
6542	Créances éteintes	650,00 €	649,72 €
6553	Service d'incendie	7 000,00 €	6 737,28 €
6554	Contribut° organismes de regroupement	18 300,00 €	7 088,74 €
6558	Autres contributions obligatoires	200,00 €	182,75 €
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 220,00 €	2 246,00 €
65888	Autres	0,00 €	0,90 €
C66	Charges financières	1 150,00 €	1 128,17 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 150,00 €	1 128,17 €
Total général		323 719,00 €	239 887,58 €

Fonctionnement - Recettes

Comptes	Libellés	Total budget	Historique
C002	Résultat reporté ou anticipé	49 958,00 €	0,00 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	49 958,00 €	0,00 €
C013	Atténuations de charges	0,00 €	620,00 €
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00 €	392,00 €
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00 €	228,00 €
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	6 300,00 €	6 587,97 €
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00 €	100,00 €
7032	Stationnement et location voie publique	1 800,00 €	1 789,14 €
7067	Redev. services périscolaires et enseign	4 000,00 €	3 988,60 €
7087	Remboursement de frais	500,00 €	710,23 €
C73	Impôts et taxes	119 272,00 €	122 124,60 €
731	Impôts locaux	79 417,00 €	79 539,00 €
73211	Attribution de compensation	14 960,00 €	14 960,48 €
73221	FNGIR	6 895,00 €	6 895,00 €
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 000,00 €	8 074,00 €
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	10 000,00 €	12 656,12 €
C74	Dotations et participations	133 189,00 €	147 600,29 €
7411	Dotation forfaitaire	68 196,00 €	68 196,00 €
74121	Dotation de solidarité rurale	35 559,00 €	35 559,00 €
74127	Dotation nationale de péréquation	3 579,00 €	3 579,00 €
742	Dot. aux élus locaux	4 762,00 €	4 762,00 €
744	FCTVA	700,00 €	231,26 €
74832	Attribution du fonds départemental TP	2 200,00 €	2 627,03 €
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 693,00 €	3 693,00 €
7488	Autres attributions et participations	14 500,00 €	28 953,00 €
C75	Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	20 404,15 €
752	Revenus des immeubles	15 000,00 €	20 403,70 €
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00 €	0,45 €
C76	Produits financiers	0,00 €	2,84 €
761	Produits de participations	0,00 €	2,84 €
C77	Produits exceptionnels	0,00 €	115,12 €
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00 €	9,72 €
7788	Produits exceptionnels divers	0,00 €	105,40 €
Total général		323 719,00 €	297 454,97 €

Investissement - Dépenses

Comptes	Libellés	Total budget	Historique	Restes à réaliser
C001	Résultat reporté ou anticipé	41 860,37 €	0,00 €	0,00 €
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	41 860,37 €	0,00 €	0,00 €
C020	Dépenses imprévues	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
C16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00 €	7 820,85 €	0,00 €
1641	Emprunts en euros	9 000,00 €	7 820,85 €	0,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
C204	Subventions d'équipement versées	34 500,00 €	6 405,00 €	28 095,00 €
20412	Subv. Public : Bâtiments, installations	7 000,00 €	6 405,00 €	595,00 €
20413	Subv. Public : Projet infrastructure	27 500,00 €	0,00 €	27 500,00 €
C21	Immobilisations corporelles	75 500,00 €	39 365,44 €	16 500,00 €
2131	Bâtiments publics	40 000,00 €	24 590,17 €	0,00 €
2152	Installations de voirie	6 000,00 €	0,00 €	16 500,00 €
2182	Matériel de transport	10 000,00 €	6 698,76 €	0,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	19 500,00 €	8 076,51 €	0,00 €
C23	Immobilisations en cours	120 000,00 €	71 485,34 €	48 514,00 €
231	Immobilisations corporelles en cours	120 000,00 €	71 485,34 €	48 514,00 €
Total général		291 860,37 €	125 076,63 €	93 109,00 €

Investissement - Recettes

Comptes	Libellés	Total budget	Historique	Restes à réaliser
C021	Virement de la section de fonctionnement	67 049,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	67 049,00 €	0,00 €	0,00 €
C040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 600,00 €	4 547,00 €	0,00 €
280412	Subv. Public : Bâtiments, installations	3 500,00 €	3 496,00 €	0,00 €
280413	Subv. Public : Projet infrastructure	1 100,00 €	1 051,00 €	0,00 €
C10	Dotations, fonds divers et réserves	42 260,37 €	40 750,66 €	0,00 €
10222	FCTVA	3 200,00 €	1 690,29 €	0,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 060,37 €	39 060,37 €	0,00 €
C13	Subventions d'investissement	96 300,00 €	0,00 €	59 035,00 €
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	56 800,00 €	0,00 €	19 535,00 €
1341	D.E.T.R. non transférable	39 500,00 €	0,00 €	39 500,00 €
C16	Emprunts et dettes assimilées	81 651,00 €	50 320,00 €	30 651,00 €
1641	Emprunts en euros	80 651,00 €	50 000,00 €	30 651,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €	320,00 €	0,00 €
Total général		291 860,37 €	95 617,66 €	89 686,00 €

Les réalisations en 2023 et projets 2024...

Patrimoine communal

Réhabilitation des bâtiments communaux, réfection du lavoir à la Villefranche, entretien du chemin les faux-sauniers et pose de plaques explicatives sur son cheminement.

Voirie Communale

Il avait été prévu un investissement de 20 000,00 € mais nous n'avions pas obtenu la DETR, donc les travaux n'ont pas été réalisés.

Le syndicat de Menat a réalisé 3 jours d'emploi afin de contenir les dégradations sur les routes communales.

Pour 2024, nous prévoyons 20 000,00 € de travaux sur la voirie. L'adressage devrait être mis en place courant 2024 (Rues et numéros).

Acquisition d'un véhicule utilitaire de service

Un véhicule camionnette « Jumpy » a été acheté afin de soulager les heures du tracteur, pour des tâches plus légères. En effet, le tracteur dépasse les 12 000 heures de service, mais il nous est impossible de le changer dans l'immédiat. Il faut compter plus de 100 000,00 € pour le tracteur et la fourche.

Bâtiments

La toiture de la salle des fêtes, de l'école, des garages et WC communaux ont été refaits après les dommages causés par la grêle.

La réfection des toitures de la mairie, de l'ancienne poste et une partie de l'église est programmée pour 2024.

Les anciennes salles de classes ont été remises aux normes en matière d'isolation et d'électricité ainsi que les planchers remplacés par une dalle béton.

L'une d'entre elles sert de préau pour les enfants en cas de mauvais temps. L'autre est destinée aux associations communales pour des réunions ou petites manifestations, en attendant un projet plus élaboré en concertation avec ceux d'entre vous qui auraient des propositions concrètes.

La mise aux normes des deux appartements situés dans le bâtiment scolaire est en cours de réalisation. Pour l'un d'entre eux, les travaux sont terminés et la locataire a pu prendre possession des lieux. Pour le second, la réalisation des travaux est prévue pour le premier semestre 2024.



Cette année, l'agence postale communale a été transférée dans les locaux de la mairie pour des raisons économiques et pratiques.

Nous souhaitons à terme, nous séparer du bâtiment de l'ancienne poste car les locaux ne sont plus adaptés aux normes de location actuelles. Leur remise en état nécessiterait un investissement trop important pour le budget communal.

Le Social...

Comme chaque année, la Commune marque l'anniversaire des plus de 85 ans en leur offrant un petit présent. Pour les fêtes de fin d'année, elle distribue un panier garni aux personnes de 70 ans et plus.

A l'occasion de l'arbre de Noël, il a été offert à tous les enfants d'Espinasse de 12 ans et moins, des cadeaux ainsi qu'un spectacle de marionnettes proposé par la « Compagnie en La » de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Tous les participants étaient ravis !



La Commune participe financièrement au voyage à Paris des enfants du RPI Biollet-Charensat-Espinasse qui aura lieu en février 2024.

Cette année, la Commune a accordé une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour les agents publics, conformément au décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 et cela aux agents communaux présents depuis le 1^{er} juillet 2022. Celle-ci leur sera versée courant le 1^{er} trimestre 2024.

Vie communale et responsabilité de nous tous...

Le 1^{er} juillet, la Commune a organisé une journée citoyenne pour le nettoyage de notre cimetière. Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation malgré le mauvais temps et la pluie dans une bonne ambiance.

Et comme toujours, après l'effort, le réconfort autour du verre de l'amitié.

Un grand merci à tous pour le travail effectué.



Les propriétaires dont les haies sont situées en bordure de lignes téléphoniques ont l'obligation de les entretenir afin de ne pas engendrer de coupures de fils. La remise en état des lignes pourrait être facturée par le service France Télécom. Par contre, pour les lignes électriques, il convient de contacter EDF pour signaler le problème et surtout ne pas toucher la ligne.

Dans les chemins communaux, là où les ficelles ou piquets de clôture sont laissées en permanence sur le domaine communal, l'employé ne pourra pas entretenir les lieux.

Les buses d'entrée de champ sont à la charge des agriculteurs, leur entretien. Il faut y veiller afin de préserver la durée de vie des chemins et fossés.

La Commune maintient du mieux qu'elle peut le point propre, mais il convient aussi aux utilisateurs (nous tous) de respecter les consignes de recyclage et de bien mettre les déchets dans les bacs et pas à côté si cela ne rentre pas (risque d'amende).

ESPINASSE - HOMMAGE AUX COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Dimanche 15 octobre, au monument aux Morts et en présence de Ginette GUILHEN, présidente de la section des anciens combattants de Pionsat (1), a été inaugurée ce dimanche 15 octobre une plaque rendant hommage aux combattants d'Afrique du Nord, Algérie, Tunisie, Maroc (1952 - 1962).

La cérémonie a été introduite par quelques mots d'Yves GIDEL, adjoint au maire avant que Michel DÉMONTEIX, ancien président de la section Espinasse/Saint-Julien et ancien combattant, n'évoque la situation des jeunes appelés de l'époque, partis combattre loin de chez eux.

Louis TROCCAZ, président du Souvenir Français du comité du Pays de Saint-Eloy, a ensuite rappelé la nécessité de passer le flambeau mémoriel aux jeunes générations.

Cet objectif a été concrétisé puisque c'est Jeanne - petite-fille de Michel DÉMONTEIX - qui a dévoilé la plaque avec attention et fierté envers son grand-père.

Quelques souvenirs ont ensuite été échangés lors du sympathique verre de l'amitié qui a été partagé en clôture de ce moment d'émotion.

(1) Courant 2023, les membres de la Fédération Nationale des Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc d'Espinasse et de Saint-Julien-la-Geneste ont été accueillis par la section de Pionsat.



CÉRÉMONIES DES 08 MAI ET 11 NOVEMBRE

Cette année encore, les élèves de l'école d'Espinasse, accompagnés de leur maîtresse, Roxanne EYMARD, ont participé à la commémoration de l'armistice du 08 mai et celui du 11 novembre.



A l'école...

Cette année, le RPI Biollet-Charensat-Espinasse accueille 39 enfants : 14 élèves de maternelle à Biollet avec Alexandra Cornieux, 13 élèves de CP-CE1-CE2 à Charensat avec Mylène Bascobert, 12 élèves de CM1-CM2 à Espinasse avec Roxanne Eymard.

Petit aperçu de nos activités à l'école :

- L'hiver dernier, nous avons randonnée dans la neige !
Nous attendons avec impatience son retour pour cette nouvelle année.



En mars 2023, tout le RPI est parti 2 jours au zoo de Beauval. Nous avons pu observer de nombreux animaux et admirer le spectacle des otaries et des oiseaux. Les élèves étaient enchantés de leur séjour.



- En EPS, nous avons pratiqué l'escrime : « en garde ! »

Puis en juin, nous nous sommes initiés aux arts du cirque : jonglage, rolla bolla, trapèze, équilibre... La compagnie « Zi omnibus Cirk » a été extrêmement bienveillante et a transmis sa passion avec plaisir à tous nos élèves.



- Et cette année, nous rêvons en grand : nous partons une semaine à Paris avec les élèves du CP au CM2. Notre voyage se déroulera du 5 au 9 février 2024. Au programme : visite de la Tour Eiffel, du Château de Versailles, de l'Arc de Triomphe, du Museum d'Histoires Naturelles, du Louvre, de la Cité des Sciences... Nous remercions tous ceux qui contribuent au financement de ce voyage : les mairies de nos communes d'école, l'Association des Parents d'Elèves, les parents et les personnes qui participent aux manifestations organisées par l'école ; grâce à vous, nous faisons rêver nos élèves ! Nous avons hâte de partir !

A l'école, nous avons fêté le départ de Dominique. Avec les élèves, nous lui avons offert un montage photo de toutes ses activités à la commune. Dominique s'est également fait arroser pendant notre bataille d'eau, lors de notre dernier jour d'école. Les élèves l'attendent maintenant pour de nouvelles randonnées !



« Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! »

Roxanne Eymard

La vie associative...

Comité des fêtes

En 2023 le Comité des Fêtes a réalisé plusieurs manifestations tout au long de l'année.

Le 18 mars, environ 80 d'entre vous étaient présents au repas 'Truffade'.

Le 9 avril nos enfants chassaient les œufs de Pâques sur le communal de La Villefranche, suivi par un petit pique-nique.

Le 14 mai c'était le vide grenier et le 21 juin vous êtes venus, malgré la pluie, pour la Fête de la Musique, une fête qui a lieu partout en France. La soirée était animée par plusieurs musiciens et vous êtes venus danser avec eux !



La fête patronale en juillet était animée par une chanteuse, le repas préparé par Monsieur Barraud. Nous avons bien profité du beau temps.

Les enfants se sont retrouvés le 31 octobre, en fin d'après-midi pour fêter Halloween. Ils ont défilé dans le bourg à la recherche de friandises auprès des habitants qui leurs ont gentiment ouvert leur porte. La soirée s'est terminée à la salle des fêtes où a eu lieu le concours de la plus belle citrouille. Nous avons dégusté la soupe et la tarte à la citrouille.

Pour la dernière animation de l'année vous êtes venus nombreux au concert dans l'église le 17 décembre. Les deux musiciens bénévoles, qui sont venus jouer pour nous du saxophone et du piano électrique ont été bien accueillis par nous tous. La soirée s'est prolongée dans la nouvelle salle communale autour d'un verre de vin ou de chocolat chaud et nous avons passé une heure conviviale ensemble pour finir l'année.

Nous serons très heureux d'organiser, pour notre beau village, diverses manifestations pendant l'année 2024 et voici déjà les quelques dates à noter dans vos agendas. En plus regardez bien vos boîtes aux lettres !

2 mars : Karaoké repas

21 juin : Fête de la Musique

13/14 juillet : Fête Patronale

20 octobre : Vide grenier

Si vous voulez nous rejoindre dans le but de participer à la mise en place de nouvelles activités pour le village d'Espinasse, n'hésitez pas à nous contacter. Vous êtes tous les bienvenus !

Le comité des fêtes vous remercie pour tout votre soutien en 2023. Nous avons hâte de vous revoir en 2024 et bien sûr nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

La Présidente. Lesley JONES

Amicale des Chasseurs d'Espinasse

L'amicale des chasseurs vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2024 .

En 2023, nous étions déjà là, nous avons réalisé de magnifiques journées de chasse avec comme gibier du plus petit tel que la bécasse et le ramier avec une bonne présence et bien sûr au plus gros « le Noir » et surtout « le Noir » en passant par cet intru, venu de je ne sais où « LE GRAND CERF » ce majestueux gibier qui se répand tout azimut sur notre territoire communal .

Le premier à l'affiche (ci-joint ces photos du dimanche 29 octobre)



En 2024, nous ne relâcherons rien, nos efforts seront constants en montrant que cet engagement profite à tous en révélant cette force qui nous anime car nous sommes fiers d'être chasseurs .

Evidemment, ce que l'on souhaite , c'est la présence de gibier . Ni trop , Ni trop peu , juste de quoi nous donner envie , nos chiens aussi en ont besoin !!!

A votre santé pour cette nouvelle année .

Le Président, Raoul BOUDAUD

Club de l'Amitié

Cette année, le club de l'amitié a organisé l'assemblée générale avec repas galette des rois en janvier, un thé dansant le 21 mai, une soirée pâté aux pommes de terre le 23 septembre et un repas à la salle des fêtes le 7 octobre.



Le Président et plusieurs membres du bureau ont démissionné. Un appel est donc lancé à toutes les personnes souhaitant s'investir, pour qu'une nouvelle équipe soit mise en place et que perdurent les activités de notre club.

Bonne année à tous

Le Président, Yves GIDEL

Le SICTOM des Combrailles

SICTOM DES COMBRAILLES



TIC-TAC : AU 1ER JANVIER 2024,

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS DEVIENT OBLIGATOIRE POUR TOUS !

Déjà imposé aux gros producteurs (+ de 5 tonnes par an), le tri à la source des biodéchets se généralise à l'ensemble des Français en 2024. **Finis les biodéchets dans la traditionnelle « poubelle grise » !**

UN CAP CLAIR ET DES ACTIONS TOUS AZIMUT

Depuis 2019, le SICTOM des Combrailles a adopté des stratégies variées pour répondre efficacement à la question des déchets organiques.

- **La lutte contre le gaspillage alimentaire** : un déchet qui n'est pas produit est facile à gérer ! Les services de restauration collective (scolaires, santé, ...) sont accompagnés par le SICTOM dans la réduction du gaspillage alimentaire. Nouvelles pratiques en cuisine, réorganisation des espaces de restauration et recettes « anti-gaspi », permettent de considérablement réduire les volumes de biodéchets.



- **Le compostage** : la gestion de proximité des biodéchets, efficace, durable et économique. Les composteurs individuels de jardin, solution simple, économique et efficace, sont désormais mis à disposition de tous les foyers du territoire. Ce service s'accompagne d'une formation obligatoire aux gestes de base du compostage. Le déploiement de composteurs partagés est en cours, en centre bourg de certaines communes du territoire, afin de permettre aux habitants ne disposant pas de jardin, ou n'ayant pas la capacité de composter seuls, de tout de même participer à l'effort collectif et trier leurs biodéchets.



- **Le jardinage au naturel** : des « déchets verts » aux « trésors verts ». Chaînon fondamental du cycle de la vie, les matières organiques ne sont pas des déchets, mais bien de véritables ressources. En plus de diminuer les coûts liés à leur traitement, ces matières recyclées au jardin permettent d'économiser l'eau, de fertiliser les sols et de favoriser la biodiversité.

RÉSERVER MON COMPOSTEUR DE JARDIN ET MA FORMATION

Rien de plus simple ! Commandez en ligne sur www.valtom63.fr, rubrique « Mon VALTOM ».

Ou contactez le Guide-Composteur du SICTOM au 06.74.82.20.39.



Syndicat Mixte de Sioule et Morge Synthèse du Rapport sur la Prix et la Qualité du Service 2022

Le Syndicat Mixte de Sioule et Morge de Sioule intervient sur 59 communes du secteur des Combrailles et exerce :



- la compétence eau potable sur 59 communes
- la compétence assainissement non collectif sur 54 communes
- la compétence assainissement collectif sur 20 communes

Le réseau public d'eau potable dessert 25 789 abonnés soit 40 083 habitants au 31 décembre 2022.

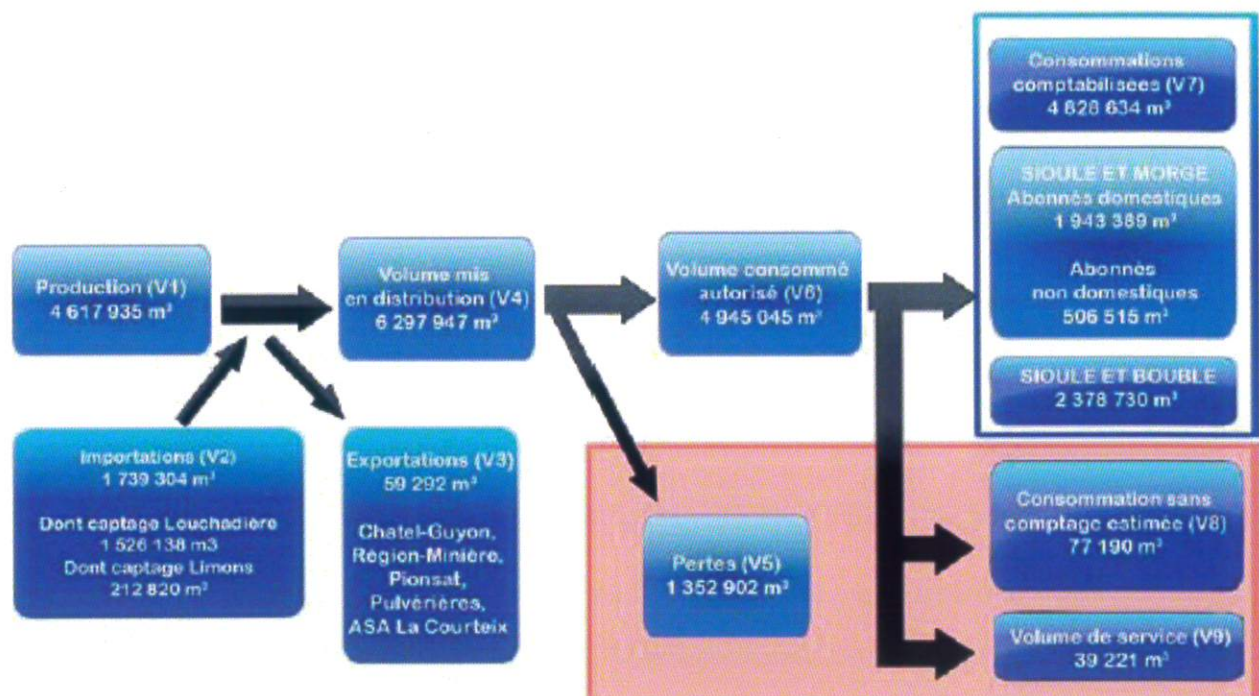
Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 1 880 kilomètres.

La consommation moyenne par abonné pour l'ensemble des abonnés domestiques et non domestiques est de 95 m³/abonné au 31/12/2022.

Les ressources en eau potable du syndicat sont :

- Le captage sous basaltique de Peschadoires à Saint Ours les roches où est située la station de pompage principale du Syndicat ;
- Le captage de la Coussidière situé à Manzat
- Le captage de Limons

Vous trouverez ci-dessous le schéma synthétisant la production d'eau potable du syndicat, l'eau mise en distribution ainsi que son utilisation.



Action du Syndicat Mixte de Sioule et Morge



Le syndicat agit pour la préservation et l'entretien des ressources en eau potable qu'il exploite ainsi que celui des ouvrages de production et de distribution qui permettent d'acheminer l'eau, de qualité, aux robinets. La recherche de nouvelles ressources est également un axe de travail prioritaire.

Exploitation des ouvrages d'eau potable: Les équipes du Syndicat interviennent pour l'entretien des ouvrages de production et de distribution d'eau potable.

Réparation des conduites et branchements d'eau potable (276 interventions)

Entretien des ouvrages de production et de stockage (3 stations de pompage et 50 réservoirs de 50 à 5000 m³)

Traitement de l'eau mise en distribution (6 297 947 m³)

Remplacement des compteurs des particuliers (1714 compteurs remplacés)

Relève des compteurs et facturation (25789 abonnés une à deux fois par an).

Le rendement de réseau est de 78,7% en 2022, l'indice linéaire de perte sur le réseau de 1880 km est de 2m³/j/km.

La qualité de l'eau distribuée : 100% des analyses microbiologiques et 98% des analyses physico - chimiques réalisées sont conformes.

Travaux d'investissement sur le réseau d'eau potable

Le montant prévisionnel des investissements en 2023 est de 1 231 892 € (Travaux en cours)

PROGRAMME DE TRAVAUX 2023

- Renouvellement de canalisations AEP et branchements : 1 231 892 €



Lot n°1 (284 614.66 € H.T.) :

Canalisations SAINT AGOULIN : renouvellement des canalisations en fonte 175 entre les villages des Bardons et le Puy Merle,

Lot n°2 (239 646.92 € H.T.) :

Canalisations SERVANT : renouvellement du réseau lié à la 1ère tranche d'aménagement de la traverse du bourg,

Canalisations BLOT L'EGLISE : renouvellement du réseau entre le camping et le bourg,

Lot n°3 (238 507.52 € H.T.) :

Canalisations MONTAIGUT-EN-COMBRAILLES : renouvellement des branchements avenue de la Combraille,

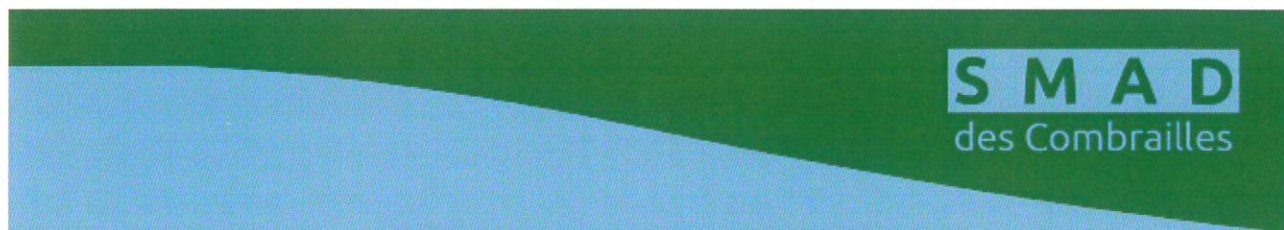
Canalisations SAINT-ELOY-LES-MINES : renouvellement du réseau lié à la dernière tranche d'aménagement de la traverse du bourg,

Lot n°4 (199 103.00 € H.T.) :

Canalisations SAINT-OURS-LES-ROCHES : renouvellement du réseau Village Les Roches.

Alimentation de la commune de Charensat depuis le réservoir du Puy de Chazelle situé sur la commune d'Espinasse (100 000 € HT) pour la sécurisation de leur alimentation.

Le SMAD des Combrailles



SMAD des Combrailles

Le Projet Alimentaire du Territoire, la marque Combrailles Auvergne et l'aménagement de circuits VTT dans les Combrailles

Le PAT : pour une alimentation en circuit court

Le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est né en avril 2022 dans une volonté de **relocaliser et de développer une alimentation de proximité et de qualité**. Ce projet est, à ce jour, en pleine phase d'émergence. Au cours de cette phase de recherche et de tests, deux moments marquants sont à noter.

La **Grande Tablee des Combrailles** est un « speed meeting » permettant aux gérants de restaurations collectives et commerciales, et les producteurs de se rencontrer afin de développer des partenariats en circuits courts.

La **Semaine des Combrailles** est un défi lancé aux cantines pour s'approvisionner avec au moins un produit local par jour. Près d'une vingtaine de structures ont joué le jeu entre le 9 et le 13 octobre 2023, soit environ **2 000 repas**.

Ces animations et expérimentations sont autant de sources de renseignements essentielles pour identifier les actions pour les années à venir sur les Combrailles. C'est tout le sens du PAT.



La marque des Combrailles s'est refait une beauté

Pour accroître la notoriété touristique du territoire, la marque **Combrailles Auvergne Tourisme** a vu le jour le 1er juillet 2023, à l'occasion de la Fête de l'Été, organisée à Saint-Gervais-d'Auvergne. Combrailles Auvergne en quelques mots, c'est repos, nature, tranquillité, douceur, plaisir et bonheur. Et si, ne rien faire, c'était aussi cela ?

Un espace VTT pour les Combrailles

Un projet de **création d'un espace VTT** est à l'étude actuellement. L'objectif est de faire découvrir le patrimoine à travers la pratique du VTT/VAE et d'une **offre de circuits VTT à destination de tous**, du public « familial » au public « sportif ».

Afin de mener ce projet, le SMADC est à la **recherche d'adeptes de sport nature** connaissant bien les différents chemins de leur territoire.

Si vous êtes intéressé par ce projet et par cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter !



SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles - 2 Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
Tél : 06 41 98 72 85 Email : buvat@combrailles.com

www.combrailles.com

LE SAVIEZ-VOUS ?



Source : TEE3 & ADEME

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux*

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

30% d'économies sur la facture d'électricité

**pour une coupure de 5h par nuit*

LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

**en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne*

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclairer-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.

Communauté de Communes Pays de Saint-Eloy

Des aides pour rénover son logement

Avec 67 % des logements des 34 communes du territoire communautaire construits avant 1971 et 69 % de du parc privé en DPE E, F ou G, le Pays de Saint-Eloy avait le devoir de se lancer dans une politique volontariste en matière d'habitat.

C'est le cas depuis le 1er janvier 2023, avec la mise en place d'un double dispositif pour aider les habitants à améliorer leurs logements.

Premièrement, 700 000€ ont été débloqués pour les cinq ans à venir pour abonder les financements déjà existants de l'état. Concrètement, si vous avez droit aux aides du gouvernement, la communauté de communes ajoute une enveloppe supplémentaire pour que votre reste à charge soit le moins élevé possible. Deuxièmement, un opérateur dédié, Urbanis, a été mandaté pour vous accompagner gratuitement et vous aider à monter vos dossiers de financement.

Urbanis tient d'ailleurs des permanences toutes les semaines :

A Saint-Eloy-les-Mines, de 10h à 13h, les deuxième et quatrième jeudis du mois, à la médiathèque.

A Saint-Gervais d'Auvergne, de 10h à 13h, le premier lundi du mois, à la Maison France Service

A Pionsat, de 10h à 13h, le troisième jeudi du mois, à la mairie.

Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous.

Les conseillers sont également disponibles :

Par téléphone au 04 73 90 00 08 — Par mail à ameliorationlogements-PSE@urbanis.fr

Un Fablab à la médiathèque du Pays de Saint-Eloy

Sous la responsabilité de l'animateur multimédia, un tout nouvel espace a ouvert ses portes à la médiathèque intercommunale de Saint-Eloy-les-Mines : un fablab.

Equipé en outre d'une imprimante 3D, d'une brodeuse numérique, d'une graveuse laser, d'une station de soudage, d'une presse à badge et d'un grand nombre d'outils en tout genre, cet atelier permettra de créer tout un panel d'objets personnalisés, de cadeaux originaux et de goodies événementiels.

Ouvert à tous ceux souhaitant s'initier à la réalisation d'objets par l'intermédiaire d'outils numériques, le fablab espère également attirer les associations du territoire, souvent demandeuses de ce genre d'équipement pour fabriquer des goodies ou broder des vêtements à leur image.

Entièrement gratuit, l'accès au fablab ne nécessite pas d'abonnement à la médiathèque.

Il est ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h30, et les mercredis de 10h à midi.

Des animations pour apprendre à réaliser des objets spécifiques seront également organisées régulièrement pour faire découvrir ces fabuleux outils au plus grand nombre.

Pratique :
Médiathèque du Pays de Saint-Eloy
Rue du puits Saint-Joseph
04 73 85 05 05
multimedia@paysdesainteloy.fr



Le circuit des faux sauniers Sur la trace des contrebandiers des Combrailles

DEPART : Parking de la salle des fêtes

Rejoindre le centre bourg

Sur la place de l'église, à gauche, vous avez la caserne des Gabelous, 1 les commis de la gabelle - impôt sur le sel - Ce bâtiment est actuellement remplacé par des appartements de l'OPHIS.

Dans l'église fut enterré le gabelou Pierre LANZER, assassiné dans le communal du Mazet, le 25 février 1755.

Poursuivre par le CD62, tourner par Riberolle et rejoindre le CD62 jusqu'à Chanteranne, ancien fief. Dans le virage, prendre le chemin à droite qui monte aux Rochettes, traverser le CD62 et poursuivre jusqu'à Lafayette.

A Lafayette, (il y aurait un lien avec Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette) 3 tilleuls de Sully sur le communal. 2

Poursuivre le chemin jusqu'à Moulin du Pont et continuer pour rejoindre Longvert.

En bordure du chemin, sur la gauche à l'amont du petit pont, vous aviez une ancienne cuve de chanvrier qui servait au blanchiment des tissus de chanvre (action répétée de l'air, de l'eau et de la lumière) puis une cuve de sabotier pour la conservation du bois pour la confection des sabots). 3

A Longvert, sur la droite, vous découvrirez une stèle offerte par la famille BLUM, en remerciements aux villageois qui les ont cachés durant la seconde guerre mondiale. 4

Traverser le hameau de Lacot et CD62 et prendre le chemin qui monte aux neuf boules, convergence des parcelles (photo aérienne, cadastre). 5

Poursuivre par le hameau de Murat, sur votre gauche, belle vue sur la chaîne des Puys). 6

Rejoindre le hameau de la Villefranche, ville franchisée où il n'y avait pas d'impôt sur le sel. Présence du grenier à sel. (d'où le trafic de sel vers le bourbonnais).

Un panneau de vulgarisation vous informera sur l'histoire de « la gabelle ».

Vous y découvrirez également une stèle en hommage aux résistants de la guerre de 1939-1945. 7

Traverser la Villefranche pour rejoindre Près du Bois et Pramagniat.

Traverser le CD 13 et poursuivre sur 250m et prendre le chemin à droite qui vous mènera à Espinasse (ce chemin était utilisé le 15 août par les pèlerins de Notre Dame de Vergheas)

Espinasse, Espinassa ou Espinaça, vient du latin Spina, épines, buisson épineux.

Petite Randonnée, balisé jaune.





Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal
ainsi que le Personnel Communal
vous présentent leurs

Meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

Bona annada
Happy new year
Ein gutes neues jahr
Gelukkig nieuwjaar

Directeur de Publication : Michel BANCAREL
Mise en page : Patricia GOURSON
Impression : iCombrailles - Pionsat - 04.73.52.33.42